

BAREME DES HONORAIRES TTC MAXIMAL A COMPTEUR DU 1^{ER} AVRIL 2022

(TVA au taux en vigueur de 20 % incluse)

A la charge des mandants (sauf convention contraire)

VENTES D'IMMEUBLES à USAGE D'HABITATION et TERRAIN à BÂTIR

Jusqu'à 25 000 €	2 000 €	De 180 001 € à 210 000 €	11 000 €
De 25 001 € à 50 000 €	5 000 €	De 210 001 € à 250 000 €	12 000 €
De 50 001 € à 75 000 €	6 000 €	De 250 001 € à 300 000 €	14 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	7 500 €	De 300 001 € à 350 000 €	16 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	9 000 €	De 350 001 € à 400 000 €	20 000 €
De 150 001 € à 180 000 €	10 000 €	Au-dessus de 400 000 €	5 %

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé :

- la prise de mandat ;
- la vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien ;
- la publicité sur tous les supports jugés utiles par l'Agence ;
- la recherche des acquéreurs potentiels ;
- la vérification de la qualité des acquéreurs ;
- la vérification de la faisabilité du projet (dans la mesure des investigations autorisées par la loi) ;
- les visites du bien par les acquéreurs potentiels ;
- les aides à la négociation et à l'ajustement du prix ;
- la rédaction du compromis de vente ;
- le suivi du dossier (vérifications des obligations de l'acquéreur, la validité des financements...)
- la mise en relation avec le notaire ;
- l'assistance à l'acte de vente.

ESTIMATION

OFFERTE

TOUS NOS PRIX AFFICHÉS S'ENTENDENT HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

(sauf mention contraire)

Tous les honoraires sont payables en totalité dès la réalisation définitive des conventions.